

Mineurs : clause type pour le formulaire de rentrée des écoles

1. La clause type à intégrer au formulaire de l'école

À insérer dans le formulaire d'autorisation « outils pédagogiques numériques » remis aux représentants légaux à la rentrée, ou en avenant si la rentrée est passée :

Application Onboardy (préparation aux premiers jours en entreprise)

Dans le cadre de sa formation, [nom de l'établissement] met à disposition de votre enfant l'application Onboardy, éditée par la société française Learnly Bloom. Elle l'entraîne, par de courtes activités sur son téléphone, aux réflexes attendus en entreprise : cybersécurité, protection des données, usage de l'intelligence artificielle, posture professionnelle.

L'application enregistre sa progression (activités terminées, résultats, temps passé) afin que son référent de formation puisse l'accompagner et justifier la formation auprès des financeurs. Les données sont hébergées en France, ne sont jamais vendues ni utilisées à des fins publicitaires, et sont détruites au plus tard cinq ans après la fin de la formation. La politique de confidentialité, rédigée pour être lisible par les apprenants, est consultable dans l'application et à l'adresse [lien].

Vous pouvez exercer les droits de votre enfant (accès, rectification, effacement) auprès de son référent de formation ou à l'adresse [contact de l'établissement].

☐ J'autorise l'utilisation de l'application Onboardy par mon enfant dans le cadre de sa formation.

Nom, date et signature du représentant légal : _____

2. Ce que la clause fait, et ne fait pas

- Elle **informe** les représentants légaux et recueille leur autorisation d'usage de l'outil : c'est la pratique attendue pour les outils pédagogiques numériques en établissement.
- Elle ne crée **pas** une base légale « consentement » au sens du RGPD : la base légale du traitement reste celle de l'école (contrat de formation ou mission d'intérêt public, voir fiche registre). Un refus se gère donc comme un refus d'outil pédagogique, entre l'école et la famille, pas comme un retrait de consentement RGPD. Point à confirmer par le juriste.
- Elle est rédigée pour un formulaire papier ou numérique : la case à cocher et la signature s'adaptent au support de l'école.

3. À l'entrée de chaque école : la vérification

À ajouter à la checklist d'onboarding d'une école pilote (avec la question « qui est votre DPO ? » déjà prévue) :

1. Votre formulaire de rentrée couvre-t-il Onboardy ?

- Oui, il autorise nommément les applications listées par l'établissement et Onboardy y figure : rien à faire.
- Il autorise « les outils pédagogiques numériques » en termes généraux : faire confirmer par l'école (et son DPO) que la formulation couvre un outil qui enregistre la progression individuelle ; sinon, avenant.
- Non, ou pas de formulaire : intégrer la clause type ci-dessus.

2. Qui répond aux familles ?

Vérifier que l'école a un circuit (réfèrent puis DPO) pour les demandes des représentants légaux ; Onboardy outille la réponse (export, correction, suppression depuis le dashboard) mais ne parle jamais aux familles en direct.

3. Trace : conserver copie du formulaire ou de l'avenant utilisé dans le dossier de l'école (avec le DPA signé).

Learny Bloom, SASU au capital de 9 000 €, 17 rue Isaac Newton, 17000 La Rochelle, SIREN 899 835 078 · contact@onboardy.fr · onboardy.fr